ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

Pour un placement sûr et profitable.

Vente importante par le Sherif Civil.

Une grande et valuable propriété connue depuis longtemps dans cette communauté comme la

Fonderie Coleman,

Située sur **11 lots de terre** dans l'ilet borné par les rues **Magnolia, Clara, Clio** et **Erato**, et formant les encoignures des rues Magnolia et Erato et des rues Clara et Erato.

Avec toutes les machines, machines à vapeur, installations, outils, modèles et tous les autres ustensiles etc., de ladite fonderie.

AUSSI VENTE DE

2 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., sur la rue Erato entre les rues Magnolia et Clara (la rue du fond étant la rue Thalie) et de

8 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., 5 faisant face à la rue Clara, à l'encoignure de la rue Erato, et 3 faisant face à la rue Willow, encoignure de la rue Erato, le tout dans l'ilet borné par les rues ci-dessus et la rue Clio.

Theodore M. Nagle

—vs—

H. Dudley Coleman Machinery Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57.693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Onze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant toutes les machines, machines à vapeur, installations, outils, modèles et autres ustensiles nécessaires à une fonderie établie ci dessus, aussi bien que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Clio et Erato, désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt. Le dit lot No un forme l'encoignure des rues Erato et Magnolia, et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Magnolia par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato, entre lignes parallèles. Lesdits lots Nos deux à six inclusivement se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à ladite rue Magnolia par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots Nos seize à dix neuf inclusivement se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No vingt forme l'encoignure des rues Erato et Clara et mesure trente un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Clara sur sent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, Magnolia et Clara, désignés comme lots six et sept sur un plan déposé pour référence en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots se touchent et mesurant chacun vingt-cinq pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds neuf pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

3° Huit certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clio, Erato et Willow, désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq, Dix-Huit, Dix-Neuf et Vingt. et ledit lot No Un forme l'encoignure des rues Clara et Erato et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Clara sur cent vingt six pieds sept pouces et une ligne de profondeur et face à ladite rue Erato. Lots Nos deux, trois, quatre et cinq se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à ladite rue Clara sur cent vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les divers lots dix-huit, dix-neuf et vingt se touchent et ceux numérotés dix huit et dix neuf, mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Willow, sur cent vingt-six pieds, sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles le tout plus ou moins. Ledit lot No Vingt forme l'encoignure des rues Erato et Willow et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et six lignes de face à la dite rue Willow. Trente-un pieds huit pouces et six lignes de largeur dans le fond par cent quatorze pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et de face à ladite rue Erato et cent vingt six pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du côté opposé, le tout, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Richardson et Soulé, avocats pour le plaignant.

12 mai -12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

Arthur H. Murray vs Isaac Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 59,235—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barks, Dorgenois, Broad et Pélmyre et désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par Geo H. Grandjean député voyer de ville sous la date du 1er septembre 1891, lequel dit lot mesurant vingt cinq pieds et sept pouces un tiers ligne de face à la rue Barks sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

James B Rosser Jr, avocat pour le plaignant

13 mai—13 19 26—juin 2 9 15

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence à Deux Etages Bien Construite et Avantageusement Située, 1352 rue du Camp, entre les rues Melpomène et Terpsichore.

Succession d'Aristide Neguelona.

No 59,087—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour. Division "C", signé le 15 mai 1899, dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Résidence à deux étages en briques et bois avantageusement située 1352 rue du Camp entre les rues Melpomène et Terpsichore, comprenant un corridor, 11 chambres, une grande arrière-cour en partie carrelée, une allée de côté, un hangar, cuve, etc. Le terrain sur lequel sont les bâtisses, est un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasine, Terpsichore et Melpomène, désigné comme lot "B" sur le plan tracé par W. T. Thompson, député voyer de ville à la date du 11 février 1859, annexé à un acte passé par devant feu E. Bonny, notaire, le 12 février, 1859, et mesurant en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Camp, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre les lignes parallèles.

Conditions Comptant—L'acquéreur devra assumer en plus les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1899, et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur immédiatement après l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jas. Lautenschlaeger, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

BENJAMIN ORY, avocat.

21 mai—21 28—juin 4 11 18

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites à Bâtir dans le Troisième District.

Sur les rues Girod, St Jean Baptiste et St Ferdinand,

A L'ENCAN.

In Re Mme Marie Anne Bouteloupe, une absente.

No 58,528—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, le 22 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 11 mai 1899, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété; à savoir—

1° Deux lots de terre dans le Troisième District dans l'ilet No 520 borné par les rues Girod ou Villeré, Urquhart, Port et St Ferdinand. Les lots sont 19 et 20 et mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Girod (ou Villeré) sur 100 pieds de profondeur.

2° Un demi intérêt indivisé dans et pour un lot de terre dans le Troisième District, dans l'ilet No 610 borné par les rues Girod ou Villeré, Port, Lafayette et St Jean Baptiste ou Robertson. Le lot No 15 mesurant 43 pieds de face à la rue St Jean Baptiste ou Robertson sur 105 pieds de profondeur.

3° Un demi intérêt indivis dans et pour trois lots de terre dans le 3me District, dans l'ilet No 649 borné par les rues St-Ferdinand, Port, St-Avid ou Claiborne, St Jean Baptiste ou Robertson. Les lots 7, 8 et 9 mesurant chacun 43 pieds 8 pouces de face à la rue St-Ferdinand, sur 131 pieds 2 lignes de profondeur.

Conditions de la vente — Comptant; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour cette année 1899 et devant faire un dépôt de 20 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres de guerre du revenu des E.-U., aux frais de l'acquéreur pardevant R. Upton, notaire.

21 mai - 21 28—juin 4 11 18 22

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'une encoignure d'affaires

Coin des rues Dauphine et Hôpital.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 22 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 mai 1899, et signé le 11 mai 1899, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Joseph Rodrigues, tuteur naturel, vs Lucien Cassabonne, tuteur datif, et als, No 51,830 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le magasin et la résidence double en briques à un étage, à deux étages dans le fond, maintenant en usage comme une bâtisse simple, contenant boutique, chambres habitées, cabinets, cour pavée et citerne, désigné par le No 840 rue Hôpital, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine Bourbon, Hôpital et Ursulines et formant l'encoignure des rues Dauphine et Hôpital. Le lot de terre mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue Hôpital sur 60 pieds de profondeur et façade à la rue Dauphine, laquelle est en mesure américaine de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur 63 pieds 11 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur. Un bon emplacement d'affaires et placement rémunérateur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dûes et exigibles en 1899 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 59,303—Division A — Kirsch et Weill, vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de Kirsch et Weill, composée de Charles Kirsch et Charles Weill, pétitionnaires dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Charles Schneidau Esq., notaire public, en son office No 107 rue Camp, en cette ville, commençant le lundi 12me jour de juin 1899, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application de dits pétitionnaires pour répit et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que la propriété desdits pétitionnaires soient suspendues, et que Wm Andrew Collins, Esq avocat, soit nommé pour représenter ces créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 5 mai 1899.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN.
Député-greffier.

7 mai—7 20—juin 5

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages du Troisième District et Lots pour Bâtir.

Cottage en Bois No 1736 rue Marigny, entre les rues Derbigny et Roman.

Cottages en bois, Nos 1467, 1463, 1455 rue Dorgenois et quatre bons lots pour bâtir, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Columbus et le Chemin du Bayou. Toutes les propriétés ci-dessus devant être vendues séparément.

Succession de Charles Ebert.

No 14,632—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir—

1° Le gentil cottage en bois, 1736 rue Marigny, couvert en ardoises, contenant 4 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc. hangar au-dessus de la banquette, allée de côté etc, Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné par le No 22 de l'ilet No 7, lequel est borné par les rues Solidelle, Marigny, Prosper et les Champs Elysées d'après un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14e jour de juillet 1847, et déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, pour référence. Ledit lot mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois, No 1467 rue Dorgenois, encoignure Columbus, retiré de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne etc. Le lot de terre est désigné par le No 1 et est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Columbus et le Chemin du Bayou, et forment l'encoignure des rues Dorgenois et Columbus, et mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur et façade sur la rue Columbus de 110 pieds.

3° Le cottage en bois, 1463, rue Dorgenois, contigu à la propriété deuxièmement décrite, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, hangar, cuisine, citerne, etc. Le lot de terre est dans le même District et ilet que la propriété deuxièmement décrite, est désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de profondeur.

4° Le bon lot pour bâtir, contigu à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, désigné par le No 3, et mesurant 31 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond sur 110 pieds de profondeur.

5° Le bon cottage en bois 1455 rue Dorgenois, contenant galeries de côté, 3 chambres etc., 2 chambres de cuisine, citerne, hangar dans la cour. Le lot de terre est dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, y est contigu, est désigné par le No 4, et mesurant 31 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de profondeur parallèles du côté des lots Nos 1, 2 et 3.

6° Les trois beaux et grands lots pour bâtir sur la rue Columbus, entre les rues Broad et White, dans le même District et ilet que les propriétés ci-dessus deuxièmement, troisièmement, quatrièmement et cinquièmement décrites, désignés par les Nos 5, 6, et 7. Le lot No 5 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Columbus, même largeur dans le fond sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces. Ledit lot No 5 étant contigu à la ligne du fond des lots Nos 1, 2, 3 et 4. Le lot No 6 mesurant 33 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de 127 pieds et 6 pouces, ledit lot No 6 étant contigu au lot No 5.

Le lot No 7 est contigu au lot No 6 et mesurant 33 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces parallèles avec la ligne de côté des lots Nos 5 et 6.

Les descriptions et les mesures des propriétés ci-dessus deuxièmement, troisièmement, quatrièmement cinquièmement et sixièmement décrites étant en accord avec un plan par Arthur De Armas, daté le 24 juin 1873.

Toutes les propriétés ci dessus sont bien situées dans le prospère Troisième District, sont certaines d'une hausse constante et prouveront d'être de bons placements.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans, devant être garanti par billets des acquéreurs portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, 5 0/0 honoraire d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurité contenue dans des actes de vente, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, devant payer les timbres de revenu de l'intérieur des Etats-Unis sur l'acte de vente, et de payer les taxes de 1899 au dessus et en plus le prix de l'adjudication. Actes de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 9 14 21 28—juin 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, 10 juin 1899, à 10:30 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux, 2207 rue Perdido En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté du 24 avril 1899, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Doyle, veuve de Robert Gardner, No: 7,900 du dossier de ladite Cour, la propriété décrite ci dessous, à savoir—

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

28 mai—28—juin 4 5 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COIN POUR BATIR —SUR— L'AVENUE JACKSON,

A l'angle de la rue Willow

Succession de George Williams.

No 58,779—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 28 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 mai 1899, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la cour sus nommée, Division B, dans l'affaire mentionnée, la propriété suivante:

Un bon terrain pour bâtir dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Willow, Joséphine et Clara, formant le coin des rues Jackson et Willow. et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Jackson, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Willow.

Le terrain est dans un quartier très habité et convient à l'érection d'un magasin ou d'une résidence.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer en plus le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1899 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur immédiatement après l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos Lautenschlaeger, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

BENJAMIN ORY, avocat.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 25 à date

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 59,458—Cour Civile de District, Division B—Dans l'affaire de Van Buren Dixon, "non compos mentis"—Attendu que William D. Baker et Wilbur H. Duval, de Frederick County, Maryland, représentant de Van Buren Dixon, a fait application à cette cour pour obtenir l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant audit Van Buren Dixon "non compos mentis", avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente (30) jours, à partir de la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles l'application desdits William D. Baker et Wilbur H. Duval ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

P. A. DUCOING,
Député Greffier.

Nouvelle-Orléans, 24 mai 1899.

25 mai—25—juin 1 8 14 23

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. Agusti.

No 52,268—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR. Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 juin 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans. No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 mai 1899, pour le compte de ladite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Commune et Gravier et mesurant 24 pieds 1 pouce à la rue Dryades sur une profondeur de 86 pieds 8 pouces sur la ligne de division des lots numéros trois quatre, cinq et six au point "A" la ligne courant de ce point au point "B" en une ligne droite de la ci ect on de la rue Gravier, 8 pieds 6 pouces de la courant du dit point vers la rue Remparts. 10 pieds 10 pouces au point "C," du dit point obliquement de la direction de la rue Gravier, à 18 pieds 10 pouces au point "D," de là au point commençant 96 pieds 10 pouces, mesure anglaise, d'après le plan de A. Castaing, daté le 3 mai 1854, déposé en l'étude de E Barnett notaire.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl et Calliope, désigné par le No Un sur un plan de Charles A. Zimple, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire; ledit lot formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delord, et mesurant 42 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 83 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, et 90 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur et façade à la rue Delord.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Douane et Bienville, ledit lot est désigné par le numéro six et mesure plus ou moins 26 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes plus ou moins de profondeur.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en des billets portant intérêt de 8 0,0 par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque lien et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles, l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1899, au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur aux frais de l'acquéreur.

Ernest J. Werck, avocat

21 mai—21 28—juin 4 11 18 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix des Troisième et Quatrième Districts.

632, rue Piété, entre les rues Chartres et Royale,

Charmant Cottage avec Jardin et Ecurie.

414-16, rue Philippe, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, Résidence double, louée $10 de chaque côté.

Clinton S. Patterson et al. vs Veuve Cornelius E Murphy et al.

No 58,776—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E

PAR SPEAR & ESCOFFIER.— Placide J. Spear Encanteur, bureau No 813, rue Commune, MERCREDI, 21 juin 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 mai 1899, et signé le 16 mai 1899, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites:

1° Deux lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, Royale et Chartres, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en un cottage enchanteur, ayant 8 chambres, vestibule, barrière en fer, gaz, jardin, écurie, citerne, latrine, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Philippe, Rousseau et Soraparu, mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Philippe sur une profondeur entre lignes parallèles de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant 8 chambres, citerne, latrine, hangar pour laver, etc., connue par les nouveaux numéros municipaux 414 et 416 rue Philippe.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans, paiements différés, devant être garantis par hypothèque portant 7 pour cent d'intérêt, et accompagné de toutes les clauses usuelles de sécurité habituelle.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 21

Hecker & Smith.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS COTTAGES SIMPLES —DANS LE— **SEPTIEME DISTRICT.**

Dans l'Affaire de la Succession de John Dunn,

No 58,828—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 8 mai 1899 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir—

1° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, (autrefois appelé Carrollton), désignés sur le plan fait par Jacob Rathes, architecte, le 16 décembre 1835, et déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire, par les Nos 1, 2 et 3, dans l'ilet D, compris entre les rues Burthe, Adams, Troisième et Hillary, lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 1 mesurant 32 1/2 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Hillary desquelles rues il forme l'encoignure; et les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur; lesquels sont formés d'une partie du lot original No 26 sur le plan de Charles F. Zimpel, voyer, et déposé en l'étude de G R. Springer, ancien notaire. Les améliorations consistent en un joli cottage de 4 chambres dans le fond et d'un cottage de 2 chambres.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans (autrefois Carrollton) désigné par le No 7. dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Cherokee et Elm, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple contenant environ 3 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion du crédit s'il y en a, devant être garantie par lien de vendeur et privilège, les billets à un et deux ans, à 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Actes de vente devant être passés pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés rémunératives du Troisième District.

Magasin et résidence à deux étages No 623 rue Français et résidence en bois couverte en ardoises contigue dans le fond à la propriété ci dessus décrite.

Succession de Caroline Kolb. épouse décédée de George Stier,

No 28,010—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern. Encanteur, bureau, No 821 rue Gravier—JEUDI le 22 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 16 mai 1899, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres A. et B dans l'ilet No 153, borné par les rues Français, Chartres, Royale et l'avenue Champs Elysées, sur un devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, député voyer de ville, daté le 5 avril 1899.

Le lot A mesurant 24' 11" de face à la rue Français la même largeur dans le fond sur une profondeur de 90' 3" entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée 3' 4" de largeur sur 90' 3" de profondeur, contigu au dit lot A, sur le côté le plus près de la rue Chartres, s'ouvrant sur la rue Français, et étant commune au dit lot et à d'autres; et le lot B est situé immédiatement dans le fond du dit lot A. à une distance de 90' 3" de la rue Français et à 33' 7" sur la ligne immédiatement contigue à la ligne du fond du lot A, 33' 6" 7" de largeur sur la ligne du fond la plus près de l'avenue des Champs-Elysées, sur une profondeur de 64' 8" 1"' entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage de la dite allée commune, qui court de la façade du dit lot B, à la rue Français.

Les améliorations du lot A, consistent du magasin et résidence en bois à deux étages couvert en ardoises, connu sous le numéro municipal 623 rue Français et contenant magasin, vestibul, galerie sur la façade, et à peu près quatre chambres et deux cabinets.

Les améliorations du lot B. comprennent un cottage en bois couvert en ardoises, contenant trois chambres, galerie et cabinets. Dans la cour sont deux hangars, citernes, etc.

Le tout d'après les plans en exhibition à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant 7 0/0 d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue.

Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1899, et tous les timbres du Revenu Intérieur des E U.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

W. H Fitzpatrick.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Grande Valeur en Propriété Immobilière.

Trois Maisons Productives.

Nos 1731 et 1733 rue Remparts, entre les rues Columbus et St Antoine.

No 525 rue Mandeville et No 529 rue Mandeville.

Toutes deux entre les rues Decatur et Chartres. Deux lots sur les Champs-Elysées, Entre Remparts et St Claude, bornés par la rue Marigny.

Le tout In re. Succession de François Lacroix.

No 9,804 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 20 juin 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, où les plans exhibent tous les renseignements et toutes les dimensions, en conformité à un ordre de l'Honorable N H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date et signé le 9 mai 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts (autrefois Amour), Columbus (autrefois Mystérieuse) St Antoine et St Claude autrefois Bons Enfants), lequel dit lot mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur et est partie du lot désigné par le No 86 sur le plan original dudit faubourg, cette partie la plus près du lot No 87. Les améliorations consistent en une maison résidence double à deux étages, portant les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Remparts entre les rues Columbus et St-Antoine, contenant quatre chambres de chaque côté, avec banquette en briques, citernes et autres dépendances, louée pour $240 par an.

2° Deux lots de terre dans le Troisième District, dans le faubourg Marigny, désignés par les Nos 2 et 3 de l'ilet borné par les Champs-Elysées, les rues Remparts, Marigny et St Claude, mesurant chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles, mesure anglaise, le tout d'après le plan de C H. Pilié, daté le 15 juillet 1843 annexé à un acte de W. T. Lewis, daté le 14 mars 1844.

3° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Mandeville et Espagne; lesdits lots sont désignés par les numéros 4 et 5 sur un plan de C. A. Hedin, daté le 22 avril 1848, déposé en l'étude de C Hermann, ancien notaire en cette ville; d'après lesdits plans lesdits lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent.

1° Une résidence en briques à deux étages, portant le numéro municipal 525 rue Mandeville, entre les rues Decatur et Chartres, contenant 10 chambres, avec banquettes en briques et autres dépendances.

2° Une résidence en briques à trois étages, portant le numéro municipal 529 rue Mandeville, entre les rues Decatur et Chartres.

Termes et Conditions—Un tiers (1-3) ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, démontré par des billets à recevoir, garantis par hypothèque, avec les clauses usuelles de sécurité et honoraires d'avocats, et intérêt au taux de sept pour cent par an jusqu'au paiement, l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer en plus du prix d'achat, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1899, et de faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur immédiatement après l'adjudication.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, etc., pardevant MM. LaPice et LeGardeur, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 18 19 20.

Jas A. Brennan.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégant Cottage Simple,

No 716 rue Eliza,

Contenant Sept Chambres, Grande Cour, retiré de la rue,

Succession de Thomas Howe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 57,479.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 27 juin 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 22 mai 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, maintenant Belleville, Alix, Eliza et Vallette, désigné comme lot No 13, d'après le plan de L. H. Pilié, daté le 18 septembre 1846, et déposé pour référence en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire en cette ville, et mesurant trente-cinq pieds, 9 pouces et deux lignes de face à la rue Eliza sur cent vingt-six pieds, six pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur payant les taxes de ville et d'Etat de 1899, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente et les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur pardevant F. J. Puig, notaire.

26 mai—26 28—juin 4 11 18 25 27

ENVOYEZ-NOUS **UNE PIASTRE**

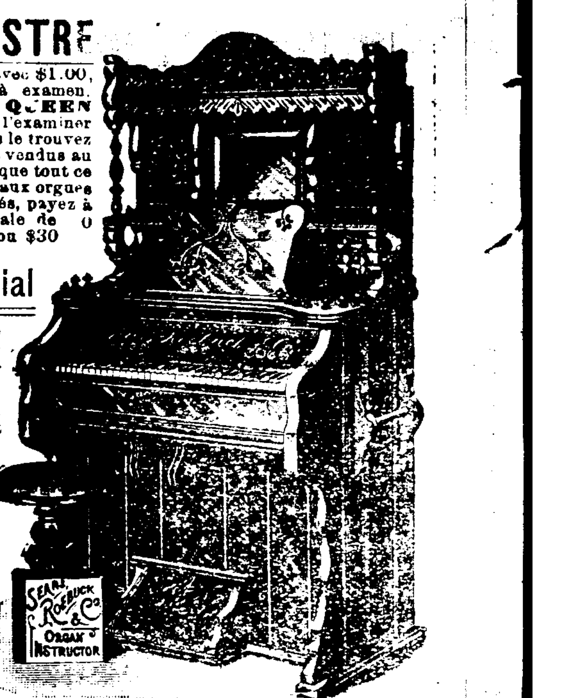

Coupez cette annonce, envoyez-la nous avec $1.00, et nous vous enverrons, frété, et soumis à examen, le nouvel orgue amélioré, appelé **ACME QUEEN PARLOR ORGAN**. Vous pourrez l'examiner au dépôt à fret le plus proche, et si vous le trouvez tel qu'il a été représenté, égal aux orgues vendus au détail de $75.00 à $100.00, valant plus que tout ce que vous avez déjà vu, et bien supérieur aux orgues annoncés par d'autres, à des prix plus élevés, payez à l'agent du fret le prix de notre offre spéciale de 90 jours **$31,75**, moins la piastre envoyée, ou $30 plus le fret.

$31.75 est notre prix spécial

pour 90 jours Moins de la moitié de ce que demandent les autres.

Une telle offre n'a encore jamais été faite. **LE ACME QUEEN** est un des instruments les plus durables qui aient jamais été faits, et ses sons remarquablement doux. L'illustration montrée ici, est prise d'une photographie et donne une idée de la beauté de l'instrument. Fait de chêne solide, il a le fini des meubles antiques, et est superbement décoré et orné dans le dernier style de 1899. **LE ACME QUEEN** mesure 6 pieds 5 pouces de hauteur, 42 pouces de longueur, 23 pouces de largeur et pèse 350 livres. Il contient 5 octaves, 11 jeux, ainsi dénommés: Diapason, Principal, Dulciana, Melodia, Céleste, Cremona, Bass Coupler, Treble Coupler, Diapason Forte et Vox Humana: 2 Octaves Coupler, 1 Récit Ronflant 1 Récit de Grand Orgue, 4 collections de tuyaux à anches aux sons résonnants d'Orchestre, 1 collection d'anches de douce Mélodie 1 collection de 37 charmantes et brillantes anches Céleste, 1 collection de 24 riches, mélodieuses et douces anches Diapason, 1 collection de 24 agréables, douces et mélodieuses anches Principal. **LE ACME QUEEN** est mû par les célèbres anches Newell, qui sont employées seulement dans les instruments du plus haut grade; enchâssé de Hammond Couplers et de Vox Humana il a les meilleurs feutres, cuirs, etc.; des soufflets du meilleur caoutchouc. 3 soufflets à plis, de rechange et des valves du plus beau cuir, **LE ACME QUEEN** est pourvu d'un miroir français plaqué, en biseau, de 10x14, de pédales encadrées de nickel plaqué, et de toutes les améliorations modernes. Nous fournissons gratuitement un beau tabouret d'orgue et un livre qui contient les meilleures instructions écrites concernant les orgues.

GARANTI 25 ANS. Avec chaque **ACME QUEEN ORGAN** nous expédions une obligation écrite, garantie de 25 ans, aux termes et conditions de laquelle nous nous engageons à réparer à nos frais toute partie qui le nécessiterait. Essayez le un mois et nous vous remettrons votre argent si vous n'en êtes pas satisfait. 500 de ces orgues seront vendus à **$31.75**. Ordonnez immédiatement. Ne remettez pas.

LA CONFIANCE EN NOUS EST ETABLIE. Si vous n'avez pas traité avec nous prenez des informations à notre sujet auprès de votre voisin, écrivez à l'éditeur de ce pamphlet ou à la Banque Nationale Métropolitaine ou à la Corn Exchange Nat. Bank, de Chicago, ou à la German Exchange Bank, de New York, ou à n'importe quelle compagnie de chemin de fer ou d'express de Chicago. Nous avons un capital de $700,000.00, occupons entièrement un des plus grands ilets d'affaires dans Chicago et employons près de 2000 personnes dans notre propre bâtisse. Nous vendons des **ORGUES à $22.00 et au dessus! PIANOS, $115 00 et au-dessus**; aussi tous les instruments de musique aux prix les plus réduits du gros. Ecrivez pour demander un catalogue gratuit des orgues Spéciaux, pianos et instruments de musique. Adresse:

(Sears, Roebuck & Co., sont entièrement dignes de confiance Editeur. **SEARS, ROEBUCK & Co.,** Fulton, Desplaines & Wayman Sts., **CHICAGO, ILL**

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

—:o:—

Annonce Judiciaire—Propriété dans le Second District — **Cottage avec Trois Terrains** — Encoignure DeSoto et Gayoso—Succession de Joseph Beaulieu—No 58.991 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 7 juin 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 28 avril 1899, pour le compte de la succession de Joseph Beaulieu, No 58,991 du Dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère—

Une certaine portion de terre (comprenant trois grands terrains), ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington (maintenant De Soto) Gayoso, Dupré et St John (maintenant rue Bell), et mesurant 90 pieds de face à la rue De Soto sur 120 pieds de profondeur et face sur la rue Gayoso. Les améliorations comprennent une grande et agréable résidence cottage avec cuisine, etc, dans le fond et connu par le numéro municipal 2942 rue De Soto. Joli voisinage, s'améliorant rapidement et près de tous les agréments.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a à un an de crédit du jour de l'adjudication, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, daté le jour de l'adjudication, portant 8 0/0 par an d'intérêts, jusqu'à parfait paiement. La propriété devra être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1899, en plus du montant de l'adjudication, etc.

Acte de vente pardevant G. A. Duruguaud, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC,

Propriété de Choix du Deuxième District.

Joli et commode cottage simple, No 219 rue Roman, près la rue Bienville.

In re Joseph T. Hall, en faillite,

No 16—Cour de District des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 21 juin 1899, à 1 heure P. M., en face des lieux, No 219 rue Roman, entre les rues Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de Hewes F. Gurley, rapporteur, daté le 17 mai 1899, dans l'affaire de Joseph T. Hall, en faillite, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations etc., qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Bienville, Douane et Prieure et mesurant 25 pieds de face à la rue Roman, sur 108 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent le joli et attrayant cottage simple, connu comme le No municipal 219 rue Roman; voisinage de choix et select près de tous les avantages, tels que marchés, écoles, églises, et désirable soit pour résidence ou placement.

Conditions—Comptant.

Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumant les taxes de 1899. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant W. A. Bell, notaire.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 à date.

W. C. H. Robinson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Brown et Jenkins Co., limitée, en Liquidation.

Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E. No 53,837

VENTE EN LIQUIDATION.

La propriété et les effets de la Compagnie limitée, Brown & Jenkins, en liquidation.

VENDREDI, 9 juin 1899, commençant à 11 A. M. sur les lieux, No 705 rue du Camp près de la rue Girod, en cette ville:

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—Par et en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans la cause sus-mentionnée et numérotée, ledit ordre signé le 4 mai 1899, et m'étant adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique,

D'un Tennessee assortiment, de très belles tapisseries, meubles et installations de bureau et étagères; lot de comptes courant. Le tout d'après l'inventaire enregistré, et à mon bureau.

Conditions—Comptant.

28 mai—28—juin 4 8 9

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants. 20 0/0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN

Geo. G. Friedrichs & Co.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Charmante Rangée de Jolis Cottages Simples en Bois.

Nos 5716, 5720, 5724 et 5728 rue Laurel, enc. avenue Nashville.

In re Mme Leonora McLellan, femme de Peter Seiler, autorisée vs Mme Viola Mélanie Hartieus, femme de Geo. A. Fisher, et als.

No 59,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Co—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.— Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, 28 juin 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu et signé en pleine cour par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B pour la Paroisse d'Orléans, le 18 mai 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété foncière, à savoir.

La charmante rangée de résidences simples, en bois, couvertes en ardoises. Nos 5716, 5720, 5724 et 5728 rue Laurel, encoignure de l'avenue Nashville, retirées de la banquette, et contenant chacune galeries sur la façade, quatre chambres, hangars, citernes, etc., dans la cour, banquettes pavées; plus complètement décrites comme suit, à savoir—

Quatre certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Arabella, Annonciation et l'avenue Nashville.

Les dits lots sont numérotés huit, neuf, dix et onze du dit ilet, et mesurant chacun selon un plan d'arpentage par Albert G. Blanchard, voyer, daté le 26me jour de février 1899, 30 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds, le lot No 8 formant l'encoignure des rues Laurel et de l'avenue Nashville.

Les résidences sont bien situées, en bonne condition et seront vendues séparément, d'après le plan exposé au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, en billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu de l'intérieur aux frais des acquéreurs, pardevant Fergus Kernan, notaire.

28 mai—28—juin 4 11 18 25 à date

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE DOUBLE.

Encoignure Chestnut et Général Taylor.

Succession de John M. Freudenstein.

No 58,852—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division E,

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 14 juin 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 mai 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de John M. Freudenstein il sera vendu à l'enchère—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, privilèges, etc., y appartenant, situés dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Général Taylor, Camp et Peniston, désignés par les numéros 5, 6 et 7 de l'ilet No 14, d'après un plan déposé dans le bureau de James Graham, ancien notaire, comme plan No 140. Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 115 pieds. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Chesnut et Général Taylor, et mesure 30 pieds 11 pouces et une ligne de face à la rue Chesnut, sur une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 115 pieds. Les améliorations comprennent une bonne et agréable maison double, désignée par les numéros municipaux 3818, 3820, 3822 rue Chesnut.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et pour la balance l'acquéreur devra assumer un billet hypothécaire de $1,500 échéant le 17 octobre 1899, et pour toute balance en sus, l'acquéreur devra fournir quatre billets de montants égaux, dû de le jour de l'adjudication et payables un an après date, garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la date et garantis également par la police d'assurance et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer en plus du montant de la vente les taxes de 1899.

Acte de vente pardevant E. L. Simond notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres de Revenus. Un dépôt exigé au moment de l'adjudication.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 à date.

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE

(IMPORTÉE),

Emballée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De

J. B. et A. Artaud, Frères,

MARSEILLE.

Pour Echantillons et Prix, s'adresser à

W. A. GORDON.

AGENT POUR LE SUD

300 Rue des Magasins.

18 déc—1 an